

COMITÉ DE SUIVI N° 5 NICOLET-YAMASKA

Présentation annuelle

Décembre 2025



TABLES DES MATIÈRES

1. Rappel : présentation du Questerre et du territoire couvert par le comité
2. Règlements du Québec et modifications à la Loi
3. Entretien et surveillance
4. Mesures de sécurité
5. Historique des travaux réalisés sur le puits A261
6. Contact

RAPPEL: PRÉSENTATION DE QUESTERRE

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

- Questerre est une entreprise de technologie et d'innovation énergétiques qui vise à développer des projets à faibles émissions.
- Questerre détient des actifs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec au Canada, ainsi que dans le Royaume de Jordanie.

MISSION

- Grâce aux nouvelles technologies et à l'innovation dans la production et l'utilisation responsables de l'énergie, Questerre vise à soutenir à la fois le progrès humain et l'environnement.

VISION

- Questerre croit que l'avenir de l'industrie dépend d'un équilibre entre l'économie, l'environnement et la société.
- Questerre est engagée à faire preuve de transparence et à respecter l'opinion de la communauté.
- Questerre tient à souligner un rapport révisé par des pairs (l'étude CIRAIG) confirmant que les émissions de gaz à effet de serre (GES) de ses opérations potentielles seraient environ 75 % inférieures à celles des autres sources actuelles de gaz naturel au Québec. Cette avancée souligne notre potentiel de réaliser une première mondiale, renforçant le rôle du Québec en tant que leader dans la transition énergétique mondiale. Le rapport, commandé par l'Association québécoise de l'énergie, visait à évaluer et comparer les impacts environnementaux du cycle de vie de diverses chaînes d'approvisionnement en gaz naturel au Québec, incluant l'initiative *Clean Gas* de Questerre.

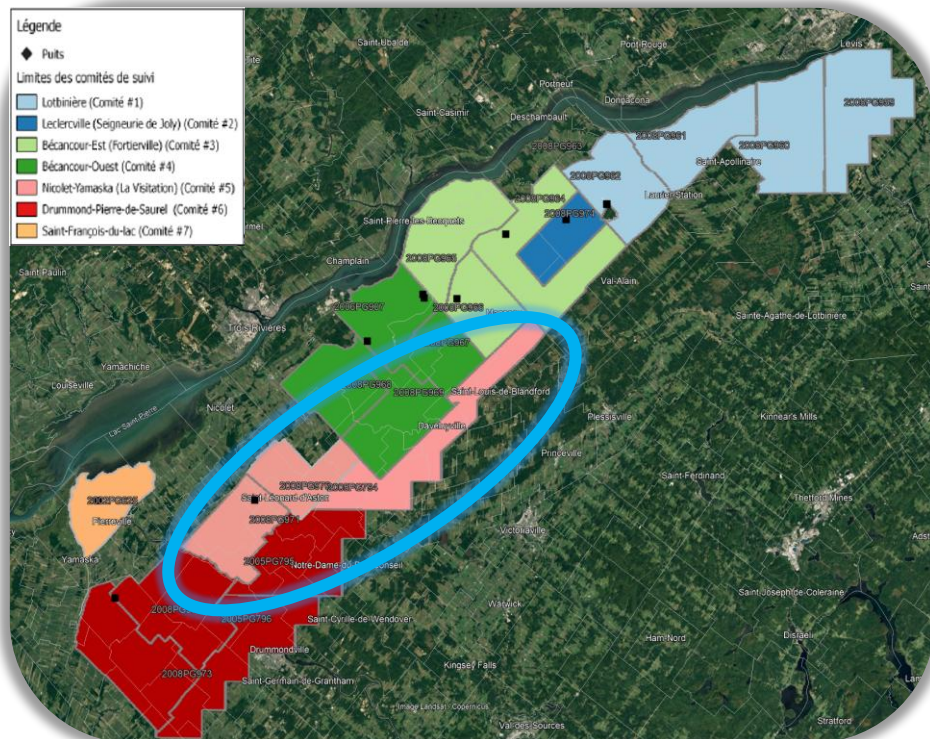


RÈGLEMENTS DU QUÉBEC ET MODIFICATIONS À LA LOI SUR LES HYDROCARBURES

La loi visant principalement à mettre fin à l'exploration et à la production pétrolières et au financement public de ces activités

L'article 28 de la loi sur les hydrocarbures prescrit que « le titulaire d'une licence d'exploration constitue un comité de suivi pour favoriser l'implication de la communauté locale sur l'ensemble du projet d'exploration ».

Questerre souhaite informer sur ses travaux et répondre à vos interrogations et vos préoccupations.



- Superficie totale: **511,2 km²**
- Questerre est **l'opérateur désigné** sur ces licences (i.e. la seule compagnie pouvant initier des travaux).
- L'ancien propriétaire (Repsol) a foré **un puits** sur la licence 2008PG971 (LaVisitation).
- Questerre possède et assure la maintenance de 100 % de ses puits rattachés aux licences d'exploration couvertes par le comité de suivi.

Le **comité Nicolet-Yamaska** regroupe les licences d'exploration:

- **2005PG794** (231,82 km²)
- **2008PG970** (125,87 km²)
- **2008PG971** (153,51 km²)

TERRITOIRE COUVERT PAR LE COMITÉ

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE



- Questerre a surveillé le puits chaque semaine sans qu'aucun problème ne soit signalé.
- Au printemps, un contrôle hebdomadaire des mauvaises herbes se fait dans le terrain où se retrouvent les puits avec un tracteur et une débroussailleuse. Aucun produit chimique n'est utilisé.
- Le rapport d'inspection annuel de 2024 a été déposé sur le site web (section dédiée aux membres du comité). En janvier 2026, nous y ajouterons les nouveaux rapports d'inspection et vous aviserons par courriel.
- Le gouvernement a foré quelques puits hydrogéologiques sur le site à des fins de contrôle des eaux souterraines, sous la supervision et la surveillance continues de Questerre.

MESURES DE SÉCURITÉ



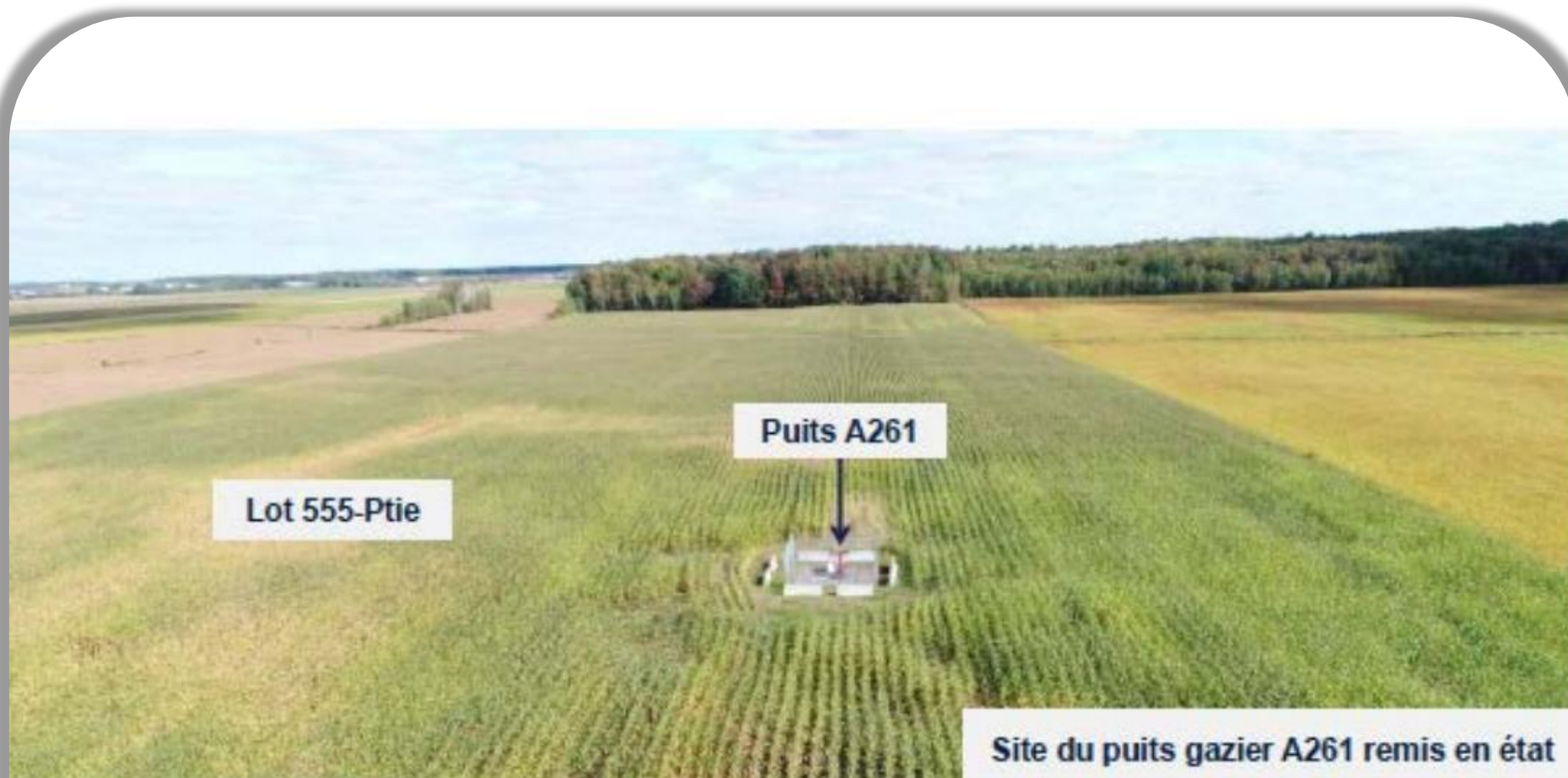
- Inspections hebdomadaires du site et du puits (A261) par du personnel qualifié.
- Enceinte clôturée autour du puits et blocs de béton.
- Vannes de la tête de puits enchaînées et cadenassées.
- Questerre continue d'assurer et de gérer sa propre garantie financière pour sa part des obligations d'abandon, afin de s'assurer que des fonds suffisants sont réservés pour répondre à toutes les exigences futures de fermeture et de remise en état des sites.
- Jusqu'à nouvel ordre, les puits sont suspendus et fermés temporairement avec l'approbation du MEIE.

HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE PUITS A261



Année	Description
2008	Aménagement d'un site de forage sur le territoire. - Superficie initiale: 1 hectare - Surface de travail: matelas de chêne déposés sur le sol
2008	Forage du puits A261.
2009	Complétion et évaluation.
2009	Remise en état de 99,5% de la superficie initiale du site
2020	Jusqu'à nouvel ordre, le puits est suspendu et temporairement fermé.

HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE PUITS A261 – suite



ACTIVITÉS DU COMITÉ

Comité Nicolet-Yamaska (# 5)	
Comité 5 – Rapport annuel 2024	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2024 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2024 – Présentation	Télécharger ↓
Comité 5 – Rapport annuel 2023	Télécharger ↓
Rencontre – Novembre 2023 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Rencontre – Novembre 2023 – Présentation	Télécharger ↓
Comité 5 – Rapport annuel 2022	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2022 – Présentation	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2022 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Comité 5 – Rapport annuel 2021	Télécharger ↓
Rencontre – Septembre 2021 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Rencontre – Septembre 2021 – Présentation	Télécharger ↓
Comité 5 – Rapport annuel 2020	Télécharger ↓
Rencontre – 9 décembre 2020 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2020 – Présentation	Télécharger ↓
Comité 5 – Rapport annuel 2019	Télécharger ↓

- Le comité a été mis en place en **2019**, année de la première réunion annuelle.
- Des **comptes-rendus** des réunions et des **rapports annuels** des activités ont été produits en 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.
- Toute la **documentation** en lien avec les activités du comité est disponible pour consultation dans la **section publique du site web** dédié <https://comite-suivi-questerre.ca/>
- Questerre publie également sur le site web tout autre document d'**intérêt public** (annonces, avis de travaux, etc.).
- Le site web offre également une **section privée** aux membres du comité dans laquelle des **documents officiels** sur les licences sont disponibles.

CONTACT

Pour toutes questions sur le Comité de suivi ou le contenu de cette présentation, veuillez contacter:

Pilote groupe-conseil

Courriel: info@piloteconseil.com